

“ Sous ce titre : *Incorrections de langage*, le *Courrier du Canada* publie des fautes grammaticales commises par les journaux. Nous approuvons de tout cœur le motif qui engage notre confrère à corriger la prose de nos journalistes, dont quelques uns écrivent comme ils marchent. Il est grand temps que nous apportions un peu plus de soin dans la rédaction de nos articles, si nous voulons être parfaitement compris des étrangers qui savent, écrivent et parlent le français.

“ Nous aimerions à voir l'auteur de ces corrections relever les anglicismes dont fourmillent nos journaux. Il est vrai que cette tâche est de nature à effrayer le courage le plus robuste ; car c'est un travail d'Hercule à faire, une étable d'Augias à nettoyer ; mais, tout de même, celui qui entreprendra ce travail, celui qui aura contribué à faire disparaître de notre langage canadien toutes ces expressions étrangères qui l'enlaidissent, aura bien mérité du pays et de ceux qui aiment encore la belle langue de nos pères. M. Tardivel a apporté son concours éclairé à ce travail gigantesque : l'élimination des mots anglais et des anglicismes de notre langue ; que l'auteur des corrections faites dans “ *Le Courrier du Canada* ”, qui nous paraît bien connaître sa langue, suive M. Tardivel dans cette voie, et ils auront, tous les deux, rendu un grand service aux journalistes canadiens, à nous comme à tous les autres, et peut-être à nous plus qu'aux autres.

“ Il y a, sur le “ *Courrier* ” de lundi dernier une correction au sujet de laquelle nous voulons nous arrêter un instant. Citons :

“ Au mot composé Saint-Paul, on peut écrire en abrégé S.-Paul, ou bien St.-Paul ; “ lorsqu'on met le *t*, il ne faut pas de point à la suite, car il n'y a aucune lettre sous-entendue après le *t*.”

“ La grammaire de l'Académie dit : “ Tout mot abrégé doit être suivi d'un point.” Comme nous ne connaissons pas d'exception à cette règle, nous croyons que les mots composés St.-Pierre, St.-Roch, etc., doivent s'écrire avec un point et un trait d'union.”

Nous remercions notre confrère du “ *Quotidien* ” des paroles d'encouragement qu'il veut bien nous adresser. Le travail de recherche est fort assujettis-

sant, et le signalement des incorrections est délicat : nous n'avons jamais pour objet de critiquer un collègue ; nous ne voulons blesser personne, et souvent nous changeons les noms ou les circonstances, pour qu'on ne puisse pas dire : c'est tel journal. Nous dirons même ici, pour que personne ne soit jaloux, que le “ *Courrier* ” passe à son tour.

Nous devons déclarer, à la louange des rédacteurs, que les articles de fond prêtent peu de matière aux “ *Incorrections*.” C'est surtout dans les rédactions fugitives, les faits divers, les petites nouvelles, que les locutions incorrectes se rencontrent ; souvent, d'ailleurs, ces petits morceaux arrivent tout faits. Ou bien on les prend dans d'autres feuilles. Les rédacteurs gagneront toujours à lire les manuscrits qui leur sont fournis, ou les petits articles qu'ils empruntent aux autres journaux : le fait d'une reproduction n'autorise pas à laisser des fautes ; quand on réédite un ouvrage, on corrige.

Les annonces, les réclames, les tableaux, fournissent une matière assez abondante aux “ *Incorrections*”. Ce sont souvent des anglicismes, quoique nous ne le signalions pas.

Le travail que nous publions chaque semaine est préparé spécialement pour le *Journal d'Éducation*, où nos lecteurs trouveront les incorrections éditées avec tout le soin désirable (journal hebdomadaire, 12 pages in-octavo à deux colonnes, une piastre pour l'année).

Terminons par un mot sur le point dans les abréviations ; la règle doit être formulée ainsi : “ Tout mot abrégé où manque la dernière lettre doit être suivi d'un point.” Lorsque la dernière lettre du mot est écrite, on ne met pas de point, parce qu'il n'y a rien de sous-entendu après cette lettre. Lisez les ouvrages imprimés chez Didot, Lahure, Chaix, Mame, ou à l'Imprimerie Nationale ; lisez les journaux de France ; d'abord vous trouverez peu d'abréviations ; on en est sobre en français ; et celles que vous trouverez seront ponctuées selon la règle que nous venons de donner.

L'Académie française n'a pas d'autre grammaire que son Dictionnaire, et on n'y trouve point de règles pour la ponctuation, non plus que pour la prononciation. L'ouvrage intitulé “ *Grammaire selon l'Académie* ” n'est que la Grammaire de M. Bonneau